



## OSISKO ANNONCE UNE ENTENTE D'ACQUISITION D'UN FLUX DE MÉTAUX SUR LA MINE À HAUTE TENEUR TRIXIE SITUÉE DANS LE DISTRICT MINIER HISTORIQUE TINTIC DU UTAH

**Montréal, 25 janvier 2022** – Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « **Société** » ou « **Osisko** ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer que sa filiale en propriété exclusive, Osisko Bermuda Limited (« **OBL** »), a signé un accord de principe non contraignant avec Osisko Utah LLC, une filiale en propriété exclusive d'Osisko Développement Corp. (collectivement « **ODV** ») (TSX-V : ODV), en lien avec un flux de métaux de 20 à 40 millions de dollars US (le « **flux** ») afin de faciliter l'acquisition de la mine à haute teneur Trixie par ODV (la « **mine Trixie** ») ainsi que des titres miniers couvrant plus de 17 000 acres dans le district minier historique Tintic du centre du Utah (la « **propriété Tintic** »). ODV a annoncé aujourd'hui qu'elle a accepté d'acquérir une participation de 100 % dans la mine Trixie et la propriété Tintic via l'acquisition, directement et indirectement, de toutes les actions du capital de Tintic Consolidated Metals LLC (« **Tintic** ») de IG Tintic LLC et Ruby Hollow LLC (la « **transaction d'acquisition** »).

### FAITS SAILLANTS DE TINTIC

- **Trixie est l'une des mines à plus haute teneur au monde**
  - Des activités minières orientées sur l'exploration effectuées en 2021 ont permis de produire 14 709 onces d'or à une teneur de 59 g/t.
  - La structure à ultra haute teneur T2 récemment découverte, adjacente aux infrastructures souterraines existantes, a retourné des teneurs moyennes de 93 g/t Au et 135 g/t Ag sur plus de 2 300 échantillons récoltés sur un corridor de 215 mètres.
- **Expansion et améliorations opérationnelles proposées**
  - À court terme, ODV propose de compléter des travaux techniques avec l'objectif de justifier les développements futurs à la mine Trixie, et envisage une augmentation de la capacité à 500 tonnes par jour d'ici la fin de 2024, ce qui pourrait accroître la production, d'environ 20 000 onces d'or par année actuellement, à approximativement 100 000 onces d'or par année suite à la finalisation du processus d'expansion.
- **Potentiel en exploration important à Trixie**
  - La minéralisation en or demeure ouverte en amont et aval-pendage, et latéralement.
  - La structure T2 démontre une excellente continuité des hautes teneurs et semble s'accroître en épaisseur vers le contact supérieur avec le grès.
  - L'exploration à l'extérieur de la structure T2 est planifiée sur la longueur de 5 km du corridor Trixie.
- **Une exposition à une imposante position de terrain dans un district historiquement prolifique**
  - Plus de 17 000 acres de titres miniers (incluant plus de 14 200 acres enregistrés) au sein du deuxième district minier le plus productif du Utah après Bingham Canyon.
  - La structure T2 à Trixie représente un nouveau type de minéralisation et les travaux futurs en exploration seront concentrés sur la recherche de structures similaires sur d'autres opérations minières historiques du district.
  - D'autres cibles situées sur des zones ayant connu des activités minières au sein de la vaste position de terrain incluent la mine historique Burgin, la mine Eureka Standard et les cibles de North Lily, ainsi que les cibles polymétalliques et cuprifères porphyriques déjà connues.

## DÉTAILS DU FLUX

- **Paiement initial** : OBL effectuera un paiement initial en espèces à ODV totalisant au moins 20 millions de dollars US et jusqu'à 40 millions de dollars US (le « **paiement** »). ODV pourra prélever le paiement entièrement ou en partie à la clôture de la transaction d'acquisition, les produits étant destinés à financer la contrepartie initiale de la transaction d'acquisition.
- **Flux de métaux** : Si ODV choisit de prélever le montant complet du paiement, OBL achètera 5,0 % des tous les métaux produits par le projet jusqu'à ce que 53 400 onces d'or affiné aient été livrées (le « **seuil limite du flux** »). OBL achètera par la suite 4,0 % de tous les métaux produits par le projet pour le reste de la durée de vie de la mine (le « **flux de métaux normalisé** »). Le seuil limite du flux et le flux de métaux normalisé pourront être réduits au prorata si ODV choisit de prélever un montant inférieur au montant complet du paiement.
- **Paiements en production** : dans le cadre du flux, OBL effectuera des paiements continus, pour les livraisons de métaux affinés, de l'ordre de 25 % du cours des métaux le jour précédant la date de livraison.
- **Sécurité** : le flux consistera en une obligation de premier rang d'ODV, incluant les garanties.
- **Définition du droit** : le flux s'applique à la production effectuée sur l'ensemble de la propriété Tintic, incluant la mine Trixie.
- **Clôture** : la clôture du flux devrait être réalisée simultanément avec la clôture de la transaction d'acquisition, assujettie à certaines conditions préalables, incluant, mais sans s'y limiter, l'exécution de tous les accords définitifs en lien avec le flux et la transaction d'acquisition.

## À PROPOS DE LA MINE TRIXIE

La mine Trixie est une ancienne opération minière située dans le district minier historique Tintic du centre du Utah. Il existe six niveaux de développement souterrain historique, dont l'accès est possible par un puits jusqu'à une profondeur de 412 mètres (1 350 pi.), ainsi qu'un accès au réseau d'énergie, à l'eau potable et à des infrastructures de gestion des résidus miniers détenant les autorisations nécessaires.

En avril 2021, les efforts d'exploration à la mine Trixie ont permis la découverte de la structure T2 à ultra haute teneur approximativement 625 pi. sous la surface et directement adjacente aux infrastructures souterraines existantes. Depuis, plus de 2 300 échantillons souterrains ont été amassés sur un corridor de 215 mètres, avec une teneur moyenne de 93 g/t d'or et 135 g/t d'argent (voir figure 1). La minéralisation T2 demeure ouverte en amont et aval-pendange, et latéralement, et démontre une excellente continuité des hautes teneurs. Une deuxième phase d'exploration est en cours et comprend du forage à l'Est de la mine Trixie suivant la structure T2 sur un corridor de 1km et à une profondeur de 300 mètres.

Une exploitation à petite échelle sur Trixie, orientée sur l'exploration, a redémarré en fin d'année 2020 et, depuis la moitié de 2021, les opérations ont été concentrées au sein de la zone T2. En 2021, la mine Trixie a produit 14 709 onces d'or à une teneur moyenne de 59 g/t. Plus récemment, la capacité de traitement moyenne a atteint 45 tonnes par jour. Le traitement est actuellement effectué sur le site à une usine de transformation en sous-traitance utilisant un procédé de lixiviation en cuve et en tas au cyanure.

À la clôture de la transaction d'acquisition, ODV prévoit effectuer un programme de forage au diamant de 15 000 mètres à Trixie et publier une estimation initiale des ressources minérales conforme au Règlement NI43-101 d'ici la fin de l'année. ODV prévoit compléter simultanément des études techniques approfondies visant à accroître la capacité de traitement à Trixie à 500 t/j d'ici la fin de 2024 qui serait possible grâce au développement d'une rampe permettant un accès aux équipements mécanisés et à la construction d'une nouvelle usine de traitement. Il est envisagé que Trixie pourrait produire plus de 100 000 onces d'or par année suite à la réalisation de l'expansion.

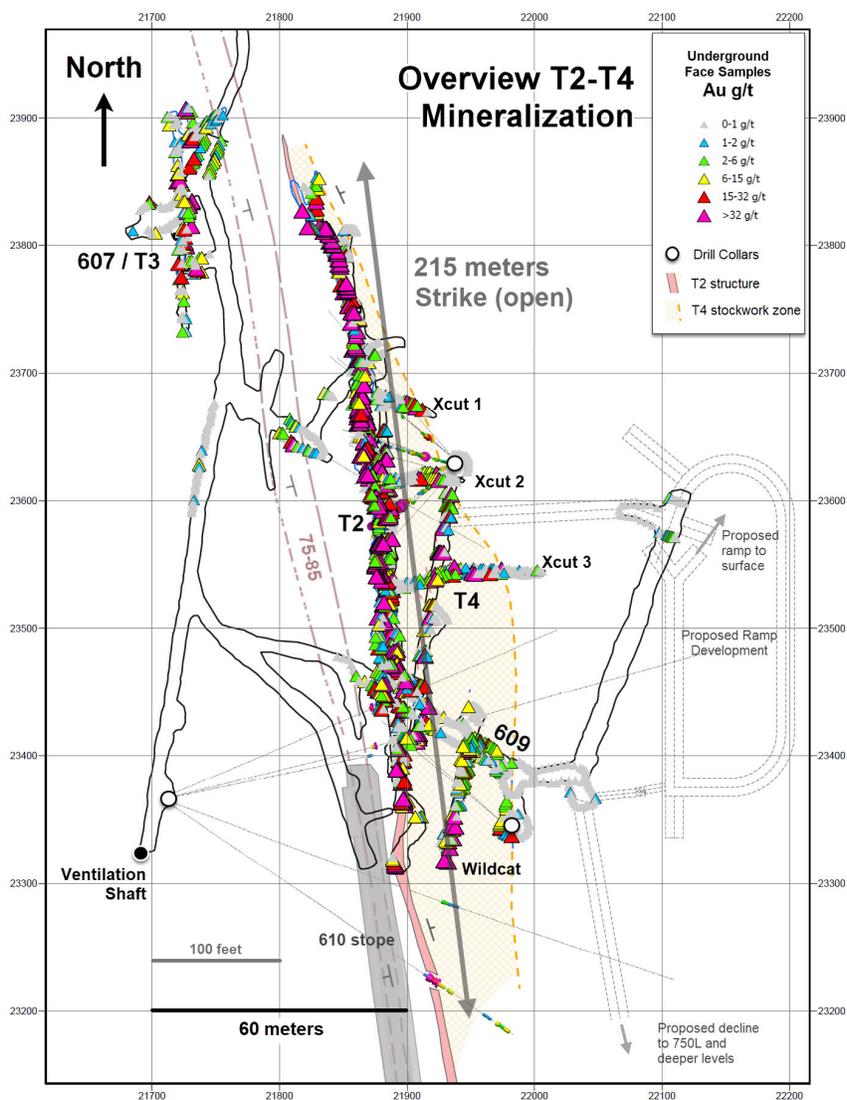
## À PROPOS DE LA PROPRIÉTÉ TINTIC

La propriété Tintic comprend plus de 17 000 acres de titres miniers situés au sein d'un district classique porphyrique de type épithermal doté de plusieurs types de minéralisations identifiées, incluant des veines riches de métaux précieux à fort degré de sulfuration et des brèches, des veines riches de métaux précieux et de métaux de base à un degré moyen de sulfuration et des brèches, des gisements de substitution du carbonate plomb-zinc-argent-or, et des porphyres cuivre-molybdène-or. Des opérations minières à petite échelle et la prospection ont débuté dans les années 1860 et les opérations minières structurées d'or, d'argent, de plomb, de zinc et de cuivre ont débuté en 1892. La production historique du district minier Tintic (1892-2002) a totalisé 2,9 millions d'onces d'or, 285 millions d'onces d'argent, 128 kt de cuivre, 1 163 kt de plomb et 259 kt de zinc.

La propriété Tintic héberge 23 mines historiques de métaux précieux et polymétalliques, incluant la mine Trixie, la mine Burgin et la mine Eureka Standard. À long terme, ODV prévoit effectuer des programmes d'exploration autour des cibles polymétalliques et porphyriques cuprifères sous-jacentes connues au sein de l'ensemble de la position de terrain.

Pour de plus amples information liées à la mine Trixie et à la propriété Tintic, veuillez vous référer au communiqué de presse d'ODV daté du 25 janvier 2022 et intitulé « *Osisko Development Announces Proposed Acquisition of Tintic Consolidated Metals* » et déposé sur le [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Figure 1 : échantillons souterrains de la structure T2



## **Personne qualifiée**

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances Aurifères Osisko, et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

## **À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée**

Redevances Osisko est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques qui a débuté ses activités en juin 2014. Redevances Osisko détient un portefeuille de plus de 160 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille de Redevances Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal Québec H3B 2S2.

## **Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :**

Heather Taylor  
Vice-présidente, relations aux investisseurs  
Tél. (514) 940-0670 ext. 105  
Courriel : [htaylor@osiskogr.com](mailto:htaylor@osiskogr.com)

## **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada et des États-Unis. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Ces énoncés prospectifs peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, des énoncés liés au fait que toutes les conditions seront satisfaites afin de clôturer le flux simultanément avec la clôture de la transaction d'acquisition par ODV, des énoncés liés aux événements ou performances futurs, la réalisation des bénéfices anticipés découlant des investissements d'Osisko, la performance générale des actifs d'Osisko et au résultat des activités d'exploration, de développement et de production ainsi que des projets d'expansion concernant les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « suggère », « apparaît », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « cible », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant, sans s'y limiter, les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future, l'exploitation continue des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt par les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme à la pratique antérieure, l'exactitude des déclarations et divulgations publiques faites par les exploitants de ces propriétés, l'absence de changement défavorable important dans le cours des produits sous-jacents au portefeuille d'actifs, l'absence de développement défavorable à l'égard d'une propriété importante dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, l'exactitude des attentes divulguées publiquement concernant le développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production et l'absence de tout autre facteur qui pourrait entraîner des actions, des événements ou des résultats différents de ceux prévus, estimés ou visés. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle avertit le lecteur que ses hypothèses à l'égard d'événements futurs dont plusieurs échappent à son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent Osisko et ses activités. Ces risques et incertitudes incluent, entre autres, que l'information financière présentée dans ce communiqué de presse est préliminaire et pourrait faire l'objet d'ajustements, la poursuite réussie des activités minières au Québec et plus particulièrement des opérations sous-jacentes aux actifs de la société, la performance des actifs d'Osisko, la croissance et les bénéfices découlant de son portefeuille d'investissements, les risques liés aux exploitants des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, y compris les changements dans la propriété et le contrôle de ces exploitants; les risques liés au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, aux difficultés d'exploitation ou techniques sur l'une des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, l'influence des développements macroéconomiques ainsi que l'impact et les réponses des gouvernements concernés à la pandémie de COVID-19 et l'efficacité de ces réponses. Dans ce communiqué de presse, Osisko s'appuie sur de l'information divulguée publiquement par des tierces parties, laquelle information est liée à de nouveaux actifs potentiels : le flux sur la propriété Tintic et, conséquemment, n'assume aucune responsabilité en lien avec une telle divulgation publique par une tierce partie.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle d'Osisko, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)), et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)). L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes d'Osisko au moment de l'émission du présent communiqué et pourrait changer après cette date. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.